



*Genève, le 1<sup>er</sup> avril 2021*

Aux représentant-e-s de la presse  
et des médias

## **La Ville muscle son dispositif anti-déchets avant les vacances de Pâques**

La situation sanitaire actuelle n'est pas sans conséquences sur l'occupation du domaine public et la gestion des déchets. Avec l'arrivée des beaux jours, restaurants et terrasses fermés, le public se presse sur les bancs, places et autres lieux publics pour déjeuner sur le pouce et consommer les plats vendus à l'emporter dans les commerces.

« Nous nous attendons à un afflux de personnes dès les vacances de Pâques et devons adapter notre dispositif en termes logistiques et répressifs afin de contenir au mieux le phénomène de littering », explique la conseillère administrative du Département de la sécurité et des sports Marie Barbey-Chappuis. Et de lancer un appel au civisme et à la responsabilité de chacun et chacune : « Les autorités engagent des moyens importants mais demandent en contrepartie que les citoyen-ne-s fassent aussi un effort », poursuit-elle.

Au quotidien, hiver comme été, la Voirie de la Ville met à disposition du public 3139 poubelles de rue et 130 centres de tri de quartier. A cela s'ajoute, dès le printemps et l'été, 25 containers de 800 litres et 30 grandes poubelles de 200 litres.

Dès le 1<sup>er</sup> avril, ce dispositif sera complété par 45 containers supplémentaires de 800 litres et 70 grandes poubelles supplémentaires de 200 litres répartis sur les lieux les plus fréquentés de la Ville.

Le week-end, la levée des containers et des corbeilles de rue sera assurée samedi et dimanche. Dès le mois d'avril une équipe de 14 employé-e-s de la Voirie viendra en renfort et sera de piquet pour des interventions urgentes.

Enfin, dès le 16 avril, 52 centres de tri estivaux supplémentaires sont prévus (en plus des 130 déjà mentionnés). Ce dispositif logistique inédit n'est toutefois pas la panacée. « Nous retrouvons régulièrement des déchets au sol à côté de containers à moitié vides », rappelle Mauro Lorenzi, chef du Service de la Voirie de la Ville de Genève.

Pour tenter d'endiguer le phénomène du littering, l'action répressive et préventive de la police municipale sera donc indispensable. « Nous allons mener des actions ciblées sur certains sites problématiques aux heures où cela est nécessaire », explique Christine Camp, Commandante de la police municipale de la Ville de Genève. « Des patrouilles mixtes avec des contrôleurs de la Voirie (en civil) seront aussi organisées à intervalles réguliers » conclut la Commandante.

Pour rappel, les contraventions en matière de littering oscillent généralement entre 100 CHF et 200 CHF suivant le type de déchets.

**Contacts presse :**

M. Cédric Waelti  
Conseiller de direction en charge de la communication  
Département de la sécurité et des sports  
Tél. + 41 22 418 24 82 / + 41 79 596 19 79